



FORMATIONS HFM

NOTICE EXPLICATIVE

Les formations organisées par Handball Formation Méditerranée sont payantes. Le coût des formations dépend de la formation, de la prise en charge possible et du statut du club.

NB : *Tout employeur a l'obligation de former ses salariés dans le cadre d'un plan de formation.*

Les montants alloués par l'OPCA du sport (Agefos ou Opcalia) pour l'année 2013 sont de :

- **2 000 euros** pour les bénévoles
- **6 000 euros** pour les salariés

Tout salarié a droit de suivre une formation au titre de la formation continue des salariés.

Les prises en charge de la formation :

Pour un Club employeur	
Public formé	Prise en charge
Entraîneur salarié	100% par Agefos
Bénévole dirigeant (CA)	100% par Agefos

NB : *Si l'entraîneur ou le bénévole dirigeant est salarié d'une entreprise (autre que le club), il peut demander une prise en charge de la formation, au titre du DIF, auprès de l'OPCA de son entreprise.*

Le dossier de demande de prise en charge auprès de l'OPCA sera géré dès réception de l'inscription par la responsable administrative de HFM.

Dans le cas de non prise en charge par un OPCA, Handball Formation Méditerranée facture au club l'acompte de formation (Animateur, Entraîneur Régional) ou le coût de la formation (autres) :

Formation	Acompte/Coût	Formation	Acompte/coût
Accompagnateur	50,00	Jeune Animateur	50,00
Animateur	200,00	Entraîneur régional	200,00
Validation d'Expérience	200,00	Recyclage	100,00
Gestion associative	280,00	Gest'Hand FDME	280,00

Les coûts de formation comprennent les frais pédagogiques mais pas les frais d'inscription (150 euros) ni les frais d'hébergement et de restauration (à charge des stagiaires).

Les inscriptions aux formations ne seront validées qu'à réception de la totalité des documents administratifs (dossier d'inscription, photo, convention de formation signée et chèque).

Les frais de formation seront rendus en cas de prise en charge de l'OPCA.